

LE P'TIT CHATACOU



Bulletin Municipal

N°6 NOVEMBRE 2021

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous, Une 1^{ère} réunion publique le 18 octobre avait permis la présentation, croquis à l'appui, des travaux de sécurisation piétonne au quartier de la gare. Les doutes exprimés lors de cette réunion nous ont amenés à programmer une 2^{ème} réunion le 26 octobre, en présence de Samuel HAZARD, président de la CAGV, et de son équipe. Ils ont ainsi répondu aux interrogations de la population présente et dissipé les éventuels « antagonismes » vis à vis de la CAGV.

Samuel HAZARD a rappelé que, sans la CAGV, la commune n'aurait pu assurer les coûts de tels travaux, qui sont donc entièrement financés par la CAGV pour un montant de 142 000 euros TTC, dans le respect du code des marchés publics. Et de rappeler aussi que la maîtrise d'œuvre est lancée pour tout le village, en lien avec la révision du réseau d'eau. Mais chaque chose en son temps...

Quant à la question de l'hydraulique au sein de la commune, elle a très bien été expliquée par Jean François THOMAS, suscitant un questionnement des personnes concernées par les inondations en juillet. La réactivité de la CAGV lors de ces événements avait alors été remarquée et saluée.

Nous remercions donc chaleureusement M. HAZARD, M. FALQUE et M. THOMAS de s'être mis à la disposition de la population de notre village pour apporter les précisions nécessaires à la compréhension de tous.

Le Maire, Michel PONCELET

A propos des travaux et de la sécurisation :



- Remerciements d'une personne de l'assistance pour avoir pris en considération la sécurité des usagers, notamment des enfants, des conducteurs de poussettes, etc...

- Question d'une autre personne concernant la vitesse de traversée du village : le sujet préoccupe au plus haut point la municipalité qui fera intervenir le Conseil Général, car il s'agit de la traversée d'une départementale. Pour l'heure, les contraintes budgétaires freinent les actions, mais le

projet de faire ralentir les véhicules est à l'étude.

- La visite de chantier réalisée le lendemain de cette réunion, en présence toujours de M. HAZARD, de M. FALQUE, et de M. CHOLLEZ, délégué aux travaux au sein de la CAGV, a eu pour but d'opérer les réajustements nécessaires avant finalisation, notamment en matière de drainage pour assurer une évacuation maximum des eaux pluviales en cas d'inondations.

- Le fossé préfabriqué a été reconnu nécessaire pour assurer la fixation du projet.



A propos de l'hydraulique et des inondations :

- JF Thomas explique les freins liés à la mise en œuvre de travaux :
 - Bureau d'étude indispensable pour avoir des subventions
 - Enquête d'utilité publique
 - Maîtrise d'œuvre (écoulement, hydraulique...)
 - Dossier soumis aux services de l'Etat (écologie, respect de la biodiversité...) + rencontre des riverains...



TOUT CELA PREND DU TEMPS !



- Concernant le nettoyage des ruisseaux (Vainvaux et Chattancourt), des actions ponctuelles sont menées par la CAGV, dans le respect de la loi sur l'eau (dernière en date : juillet 2021). JF THOMAS explique la complexité du sujet concernant le respect des milieux de vie... « **C'est la loi** » !

- JF THOMAS annonce qu'au titre d'une directive d'intérêt général (DIG), priorité sera donnée à Chattancourt début 2023 probablement.
- Il rappelle en outre ce que nous avons déjà publié dans notre dernier n°, à savoir l'entretien des cours d'eau à la charge des propriétaires riverains, selon le code de l'environnement, avec autorisation préalable des services de l'Etat (nécessaire +++).

Questions posées par l'assistance :

- Les eaux pluviales et les épisodes climatiques récurrents : « il faut avoir une gestion homogène des eaux pluviales, savoir où elles vont ». Une réunion avec la CAGV a eu lieu à cet égard le 3 nov. dernier. Elle avait pour objectif de définir les besoins et les enjeux de l'assainissement pluvial sur la commune, en fonction des « points noirs » recensés.

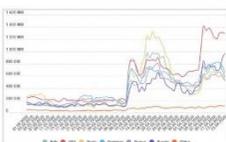
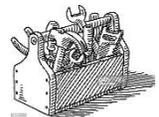


- Les travaux de la gare en 2016 n'ont pas pris en considération les remarques des riverains (dimensionnement des buses) : selon S. HAZARD, il n'y a pas eu de bureau d'étude

mais « des actions de régie ». Il regrette cet état de fait. Après échange, nous mettons tout en œuvre pour rectifier cette situation.

Points divers concernant le village et ses habitants :

- Presbytère : le début des travaux est prévu le 5 novembre.



- Gestion du site www.chattancourt.fr : A. ADAM note une constante augmentation du nombre de visiteurs sur le site (+35% en un an). Il relaye les informations que nous lui apportons. Soyez curieux !

- Départ de la secrétaire de mairie, Myriam RICHARD. Catherine WATRIN reprend l'intérim pour une durée de quelques mois. Merci à elle pour ce dépannage précieux !



- Mme Nicole BEYEN, nouvellement arrivée dans notre commune, se voit confier le ménage hebdomadaire de la mairie. Merci pour sa proposition !

- La fête de St Nicolas se déroulera le 12 décembre cette année, à partir de 15h30. Un goûter offert par la municipalité sera servi à l'issue du défilé pour partager un agréable moment de convivialité.



- Crèmerie ambulante : à bord de son camion baptisé « Désiré », Astrid PERROT propose de vrais petits plaisirs crémeux, aussi bien sur les marchés de Stenay, de Montmédy, de St Mihiel, que plus près de chez nous, à Bras sur Meuse le vendredi de 16h30 à 19h (devant la MFR). Saluons cette initiative et souhaitons à Astrid PERROT de la vivre pleinement.
- Les avaloirs viennent d'être nettoyés par la CAGV (28 oct.) : l'état de propreté des avaloirs est satisfaisant selon les agents de Véolia. Dans le même temps, nous profitons du passage de la balayeuse.
- Le broyage des branches a été réalisé par la CAGV le 28 oct. également. Il est prévu une intervention tous les 6 mois.



- Le traditionnel hommage aux soldats morts pour la France se tiendra le 11 Nov. à 16h30. Il sera suivi d'un pot de l'amitié servi en mairie. L'an dernier, les contraintes sanitaires n'avaient pas permis cette rencontre avec les habitants.

Vie sociale :

M.PETTORELLI nous a quittés le 29 septembre, ainsi que Madame Odette LORANG à la maison de retraite de Varennes.